

- ☐ **3 ans à 5 ans** Mardi 17h30 à 18h25 « Eveil Gymnique » : **Gymnase Edmond de Goncourt à Pulnoy**
☐ **3 ans à 5 ans** Mercredi 17h00 à 17h55 « Gym en Anglais » : **Centre Socioculturel de Pulnoy - Salle 1**
☐ **6 ans à 8 ans** Jeudi 17h30 à 18h25 « Multi Gym » : **Gymnase Edmond de Goncourt à Pulnoy**
☐ **8 ans à 11 ans** Mercredi 16h00 à 16h55 « Aéro Dance » : **Centre Socioculturel de Pulnoy - Salle 1**

NOM : **Prénom :**

Né(e) le

Mail : (en majuscules pour plus de lisibilité) :

Tél :

Adresse :

Personne à prévenir en cas de problème ou d'urgence :

Nom :

Téléphone :

Cotisation de 3 à 8 ans **140€/an** ou en 3 fois 1 X 80€ et 2 X 30€ - à partir du 2^{ème} enfant réduction de 5€

Cotisation Aéro Dance **145€/an** ou en 3 fois 1 X 85€ et 2 X 30€ - à partir du 2^{ème} enfant réduction de 5€

Pass jeunes 54 - Pass'loisirs CAF - CAP Sport 54 - Chèques Vacances - Coupons Sport sont acceptés.

La cotisation inclut le coût de la licence 26€/an (assurance comprise) ouvrant droit à une déduction fiscale ainsi que l'adhésion à l'Association Pulnoy Loisirs de 3€

Vous pouvez souscrire une assurance complémentaire « Option I. A. SPORT+1 » directement auprès de la MAIF (voir article 2 en page 3)

Si le nombre d'inscrits dans 1 cours est insuffisant il ne sera pas ouvert et la cotisation sera remboursée.

☐ **Les chèques doivent être remis au moment de l'inscription libellés à l'ordre de PULNOY LOISIRS**
(Si paiement en 3 fois, les 2^{èmes} et 3^{èmes} chèques seront encaissés en janvier et avril 2026).

☐ Le règlement peut se faire également par virement bancaire, **exclusivement** pour un paiement en une seule fois
IBAN FR34 2004 1010 1004 8743 8B03 124 - BIC PSSTFRPPNCY

Contacts : Philippe COPEY. Tel : 06 98 39 76 07 - pulnoyloisirs@gmail.com

Site internet: <https://pulnoyloisirs.wixsite.com/pulnoyloisirs>

Mairie de Pulnoy : 03 83 29 16 64

Nous soussignés :
représentants légaux de l'adhérent mineur :

• attestons avoir pris connaissance du règlement de la pratique des séances de gymnastique sportive enfants de la page 3 et nous engageons à les respecter.

• attestons que nous avons répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé de la page 4 publié par l'arrêté du 7 mai 2021 pour la saison 2025-2026 sinon nous nous engageons à fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive.

☐ accordons à l'association PULNOY LOISIRS le droit d'effectuer des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître. Nous accordons à l'association PULNOY LOISIRS l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fil, de quelque nature que ce soit. Nous accordons à titre gracieux et sur un territoire illimité, la présente consentie sans limitation de durée. Ces dispositions sont portées à notre connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect du droit de la vie privée.

☐ ou nous opposons à la prise de vue ou enregistrement audiovisuel.

. autorisons la ou les personnes suivantes, à récupérer l'enfant à la fin de la séance en notre absence :

.....
.....

L'enfant dans tous les cas, reste sur le lieu de la séance à l'heure de fin du cours et n'est pas autorisé à se rendre seul en tout autre endroit.

La personne chargée de l'enfant vient le rechercher dans la salle de sport.

A :le...../...../.....

Signature(s)

COLLECTE DE DONNÉES

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à MAIF pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Nous vous précisons que la fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Cette adresse e-mail permet également à la Fédération de vous informer sur ses actualités (newsletters, événement...), mais aussi de vous solliciter en vue d'améliorer ses pratiques sportives ou de recueillir votre avis (enquêtes de satisfaction...).

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un courrier à l'adresse de l'association. **PULNOY LOISIRS 2 rue du Tir 54425 PULNOY**

REGLEMENT DE LA PRATIQUE DE LA GYMNASTIQUE SPORTIVE

Article 1 : Cotisation

Les cotisations étant calculées pour assurer les salaires des coachs sportifs, les remboursements ne sont pas possibles car elles ne sont pas la contrepartie d'une prestation de service mais la participation de l'adhérent au fonctionnement de l'Association Pulnoy Loisirs sur la saison sportive.

Si le nombre d'inscrits dans 1 cours est insuffisant, il ne sera pas ouvert et la cotisation sera remboursée.

Article 2 : Assurance

Chaque adhérent licencié à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) est couvert par l'assurance attachée à la licence délivrée par la FFEPGV.

Une assurance complémentaire optionnelle est proposée à chaque adhérent. Vous pouvez souscrire à cette assurance directement auprès de la MAIF (renseignements pour conditions et formalités « MAIF à Niort – N° Sociétaire 2 124 996 D » ou sur notre site internet). Les entraînements se déroulent sous la responsabilité du Coach Sportif.

Article 3 : Certificat médical – Etat de santé

Les adhérents inscrits aux séances sont pris en charge uniquement pendant la durée des séances. S'il est nécessaire de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive celui-ci doit être remis dans un délai de 15 jours, passé ce délai l'accès à la séance sera refusé.

Si vous présentez des symptômes de fièvre n'allez pas à la séance car vous risquez de contaminer les autres participants.

Si en cours d'année votre médecin prescrit à l'enfant un arrêt de la pratique sportive, pour reprendre la pratique des séances, vous devrez nous fournir un certificat médical autorisant la reprise de la pratique sportive.

Article 4 : Participation aux séances

Peut participer aux séances tout inscrit à jour de ses cotisations et ayant accepté le présent règlement de la pratique des séances de gymnastique enfants.

Article 5 : Tenue vestimentaire et propreté des locaux

La participation aux séances nécessite une tenue vestimentaire appropriée : leggings, shorts, tenues de sport adaptées à l'activité, l'enfant apporte sa bouteille d'eau et des papiers mouchoirs.

A son arrivée l'enfant quitte ses chaussures d'extérieur pour ne pas salir le sol de la salle de sport. La participation aux séances se fera en chaussures de sport, faute de quoi l'accès à la séance sera refusé.

Article 6 : Déroulement des séances

Les séances se déroulent sous la responsabilité du coach sportif. L'enfant qui est malade ne doit pas assister à la séance car il risque de contaminer les autres enfants de la séance.

S'agissant des enfants les plus jeunes (3 à 5 ans) il est expressément demandé aux parents de veiller à ce que l'enfant se soit rendu aux toilettes avant chaque séance.

Les parents ou accompagnateurs déposent l'enfant à l'entrée de la salle de sport 5 minutes avant le début de la séance.

Les parents ou accompagnateurs ne sont pas autorisés à rester dans la salle pendant la séance de gymnastique de l'enfant.

Avec l'accord de l'animatrice, l'accompagnateur pourra rester un moment dans la salle en début de séance. Une séance d'essai gratuite est possible en début d'année ou en cours d'année sur accord du coach sportif sauf si le nombre maximum de pratiquants à ce cours est déjà atteint.

Article 7 : Fin de la séance

Le coach sportif enchainant les cours, il est expressément demandé de se présenter 5 minutes avant la fin de la séance pour venir chercher l'enfant, cela pour ne pas retarder la pratique de la séance suivante.

Le coach sportif ne peut en aucune façon assurer la garderie de l'enfant, ni avant, ni après la séance : le coach sportif vous remercie de respecter cette règle. Il est impératif d'indiquer quelle personne vient rechercher l'enfant : remplir l'attestation page 2.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Faire du sport : c'est recommandé pour tous, en as-tu parlé avec ton, médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille ☐ un garçon ☐		Ton: âge : Ans
Depuis l'année dernière	Oui	Non
1) Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
2) As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
3) As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
4) As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
5) As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
6) As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui c'était passé ?	☐	☐
7) As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
8) As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
9) As-tu eu beaucoup de mal à respirer après l'effort ?	☐	☐
10) As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
11) As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
12) As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
13) Te sens-tu très fatigué(e) ?	☐	☐
14) As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
15) Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
16) Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
17) Pleures-tu souvent ?	☐	☐
18) Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
19) Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
20) Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
21) Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
22) Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
23) Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
24) Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin)	☐	☐
Si tu as répondu oui à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.	☐	☐

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, l'état de santé de votre enfant nécessite un avis médical avant de commencer une activité physique.

Vous devez consulter votre médecin afin qu'il examine votre enfant et délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.